



## Autorisation à communiquer des renseignements personnels

En vertu de l'article 44 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP), un particulier peut se servir du présent formulaire pour autoriser la divulgation de ses renseignements personnels.

### Je comprends :

- qu'en signant le présent formulaire, j'autorise la Ville de Winnipeg à communiquer les renseignements suivants à mon sujet à la personne ou aux personnes indiquées ci-après (précisez les renseignements personnels à communiquer, p. ex. numéro du rapport de police, numéro du rapport d'incendie) :

- que la Ville de Winnipeg communiquera les renseignements personnels indiqués ci-dessus à la personne ou aux personnes qui suivent (Indiquez le ou les noms et les coordonnées des personnes.) :

- que les renseignements personnels seront communiqués aux fins suivantes :

- que la communication des renseignements personnels est nécessaire pour la ou les raisons susmentionnées et que seules les informations visées par la présente seront communiquées;
- que je peux révoquer ou modifier cette autorisation par écrit à n'importe quel moment avant qu'elle ne prenne fin.

### Je déclare que cette autorisation a été librement donnée.

Nom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

(pour les rapports de police seulement)

(jour mois année)

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date d'expiration de l'autorisation \_\_\_\_\_

(Si aucune date n'est indiquée, l'autorisation prendra fin 30 jours après la date de la signature.)

Téléphone \_\_\_\_\_

Signature

Date (jour mois année)

Vos renseignements personnels sont recueillis sous le régime de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP). Ils sont protégés par la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Ces renseignements serviront à autoriser la divulgation de vos renseignements personnels. Ils ne seront ni utilisés ni divulgués pour d'autres raisons, sauf dans les cas où cela est autorisé par la loi. Si vous avez des questions sur la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec le coordinateur ou la coordinatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée en écrivant au Bureau du greffier, Immeuble de l'administration, 510, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9, ou en composant le 311.